Françoise Vanga, un parcours de coopération exceptionnel

Françoise Vanga est une personnalité incontournable de la coopération franco-ivoirienne dans le domaine de l'enseignement agricole. C'est sous la forme d'une interview-portrait qu'elle nous présente son parcours et les étapes importantes des partenariats menés pour dynamiser les liens entre établissements ivoiriens et français, facilitant la mobilité réciproque et en particulier l'accueil de services civiques.

Françoise Vanga, vous êtes ivoirienne, quels sont vos liens avec l'enseignement agricole français?

Actuellement sous-directrice des enseignements à l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA), équivalent ivoirien de la DGER, titulaire d'un Diplôme d'Étude Approfondie en Écologie Tropicale obtenu en 1992 à la Faculté des Sciences de l'Université d'Abidjan, je suis un pur produit de la coopération internationale entre établissements agricoles !

À titre d'exemple, j'étais membre en 1986 du comité de rédaction des textes officiels du réseau de partenariat des établissements agricoles de France et de Côte d'Ivoire, signé en 1990.

J'ai ensuite eu diverses opportunités de me rendre en France. Ainsi, en 1992 j'ai suivi, à Troyes, un stage de formation à l'utilisation de l'audiovisuel dans l'enseignement de la biologie. En 1999, j'ai été membre de la mission d'étude des systèmes de formation comparés en milieu rural de France et de Côte d'Ivoire dans les Monts du Forez. J'ai pu participer aux

Journées de la Coopération Internationale de l'Enseignement Agricole, en 2000 au LPA de Saint Gervais d'Auvergne puis en 2012 à Lyon. En 2000 aussi j'ai été invitée à présenter à Montpellier le cas de l'INFPA lors d'un atelier portant sur l'ingénierie des dispositifs de formation à l'international, en partenariat avec un consortium composé du CNEARC de Montpellier, de l'ENFA de Toulouse et de l'ENESAD de Dijon. En parallèle, pendant la dernière décennie, je me suis rendue chaque année à Paris pour une série d'activités concernant le renforcement des partenariats avec les opérateurs économiques et institutions françaises et européennes dans le cadre du Salon International de l'Agriculture.

Enfin, en 2019, j'ai contribué à la rédaction de la déclaration d'intention de coopération entre la DGER et l'INFPA.



A la DGER en 2009


Au SIA en 2019

2018-2020 : une nouvelle dynamique de coopération franco-ivoirienne

Ces dernières années, la coopération entre établissements agricoles français et INFPA a été particulièrement relancée. Deux délégations de personnels français ont été reçues en Côte d'Ivoire, l'une en mars 2018, l'autre en novembre 2019. Et deux délégations de chefs d'établissements ivoiriens ont été accueillies en France par le réseau Afrique de l'Ouest à l'occasion du SIA en 2019 et 2020.

Ces échanges ont permis l'envoi en stage de formation dans le cadre du service civique de sept étudiants de l'INFPA dans quatre établissements agricoles français en 2018-2019 et cinq en 2019-2020.

Lors du Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales à Abidjan (SARA) en novembre 2019, la déclaration d'intention de coopération entre la DGER et l'INFPA a été signée en présence des ministres français et ivoiriens en charge de l'agriculture. Nous avons ensuite reçu dans notre établissement de Bingerville la délégation ministérielle française, et M. le Ministre Didier Guillaume m'a fait l'honneur de me décorer « Chevalier du mérite agricole français ».

2020-2021 : une transition pour le réseau France en Côte d'Ivoire

La dernière rencontre en présentiel entre nos deux réseaux en France, en février-mars 2020, a été l'occasion de faire ensemble un point d'étape. Côté INFPA, on se dit pleinement satisfaits des retombées des mobilités des étudiants ivoiriens en BTS via le dispositif de service civique mis en place entre la DGER et l'INFPA depuis 2018. Sont en particulier à souligner la qualité de l'accueil et de l'encadrement en France.

À noter qu'en terme de sélection des candidats au service

civique en France, l'INFPA est extrêmement vigilant à sélectionner les étudiants les plus motivés avec un projet clair et bien construit. L'INFPA est également particulièrement soucieux de ce que les étudiants ivoiriens reviennent en Côte d'Ivoire afin de poursuivre soit leur cursus de formation, soit leurs projets professionnels.

Par ailleurs, France Volontaire assure une préparation au départ appropriée, grâce à son espace du volontariat à Abidjan. L'INFPA souhaiterait ainsi augmenter le nombre de missions de service civique par an, ce qui devait déjà se réaliser en 2020-2021 mais la COVID en a décidé autrement, du moins pour l'instant.

Un autre projet nous tient à cœur : la proposition élaborée par la DGER et ADECIA en réponse à l'appel à projets du Hub franco-ivoirien pour l'éducation lancé par l'ambassade de France à Abidjan. Il s'agit du projet FOSTA (FOrmation Supérieure en Sciences et Technologies des Aliments) qui a pour objectif de diversifier et dynamiser le cursus de formation de l'INFPA en vue de renforcer l'employabilité des jeunes sortants d'une part, et de contribuer significativement à la croissance économique du pays d'autre part. Un projet important donc, qui devrait prendre forme en 2021, sous la houlette de mon successeur…

En effet, animatrice du réseau France en Côte d'Ivoire depuis 1996, je passe désormais le flambeau à Madinan Soro, qui continuera à entretenir au mieux ces liens tissés depuis trois décennies déjà.

Contacts :

Vanessa FORSANS, Jean-Roland ARBUS, co-animateurs du réseau Afrique de l'Ouest, vanessa.forsans@educagri.fr, jean-roland.arbus@educagri.fr

Rachid BENLAFQUIH, Chargé de mission Afrique / Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale / Expertise

internationale au BRECI-DGER, rachid.benlafquih@agriculture.gouv.fr